

Introduction

- L'Entretien Prénatal Précoce (EPP) a été mis en place en 2007 suite au rapport rédigé par Françoise Molénat
- Ce premier temps d'échange proposé aux couples s'intègre dans les 8 séances de préparation à la Naissance et à la Parentalité
- Il a pour objet de :
 - Permettre l'expression des attentes, questions et craintes des parents et susciter leur confiance
 - Repérer les points d'appui, l'entourage personnel
 - Repérer les facteurs de vulnérabilité
 - Respecter et activer le réseau de proximité
 - Favoriser la collaboration avec d'autres acteurs
- La prévalence de l'EPP reste faible : 28,4% (Enquête Périnatale de 2016)
- On constate un défaut d'information des femmes (63% des femmes n'ayant pas réalisé d'EPP, n'ont reçu aucune information sur l'EPP (Enquête FFRSP en 2012))

- ### Objectifs de l'enquête:
- Evaluer les connaissances et pratiques des professionnels sur l'EPP
 - Identifier les freins à l'information des patientes par les professionnels

190 réponses

Résultats :

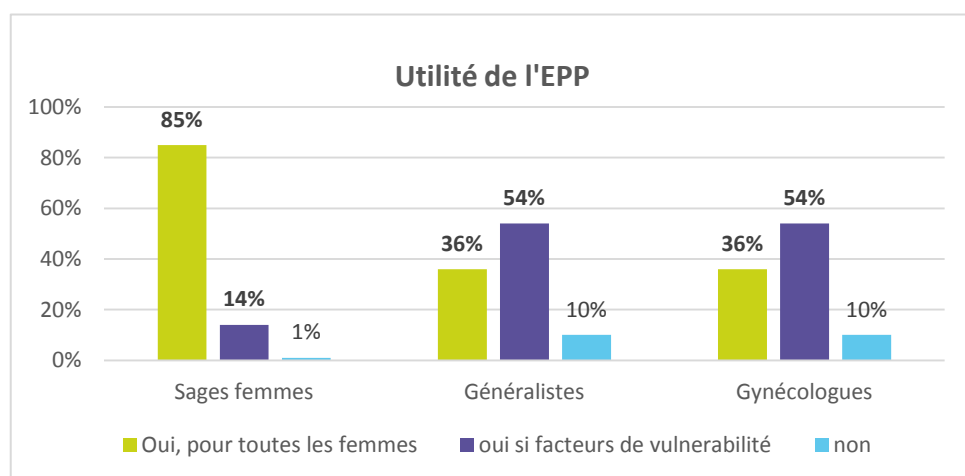
Connaissances de l'EPP :

- 96% des professionnels ont connaissance de l'EPP
- 75% savent qu'il existe des recommandations HAS
- 56% ont lu les recommandations

Formation :

- On constate un manque de formation des professionnels : 50% déclarent être formés sur l'EPP, dont seulement 24% lors de leur formation initiale
- 53% des professionnels formés ont participé au séminaire de 3 jours du RSPP

Positionnement vis-à-vis de l'EPP :



- 89% des professionnels formés jugent l'EPP utile pour toutes les femmes vs 60% des professionnels non formés

Information délivrée aux femmes enceintes :

- 58% des professionnels délivrent une information systématique ; 19% uniquement sur critères de vulnérabilité
- 55% des médecins généralistes et 39% des gynécologues ne délivrent aucune information sur l'EPP

Freins à l'information identifiés:

- méconnaissance de l'EPP ou de professionnels ressources, manque de temps, doute sur l'intérêt

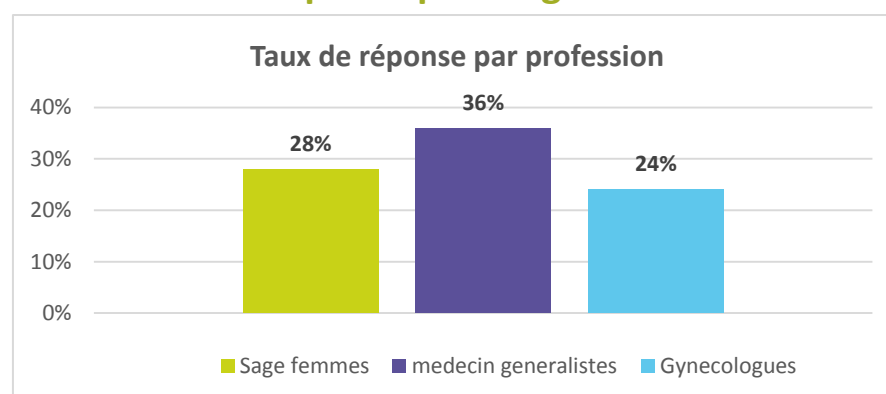
Pratique de l'EPP :

- Seulement 50% des professionnels réalisant des EPP déclarent rédiger systématiquement une fiche de synthèse
- 82% des professionnels prennent contact avec un autre professionnel uniquement si des facteurs de vulnérabilité sont identifiés pendant l'EPP
- 29% des professionnels n'ont jamais eu de retour d'information suite à l'orientation d'une patiente pour un EPP

Matériels et méthodes

- Enquête de type Connaissances Attitudes et Pratiques réalisée entre le 31/10/2016 et le 02/01/2017 auprès de professionnels de santé membres du réseau (Médecins généralistes, gynécologues, sages-femmes)
- Auto-questionnaire transmis par mail ou par courrier

Taux de participation global : 28%



Promotion de l'EPP au sein du réseau :

- Plaquette d'information destinée aux professionnels
- Plaquette d'information destinée aux usagers
- Guide d'entretien
- Blocs de fiches de synthèse mis à disposition des professionnels
- Formations sur l'EPP
- Annuaire



Conclusion :

- Malgré une perception plutôt favorable de l'EPP, les professionnels du réseau ne délivrent pas d'information systématique à leur patiente
- On identifie des pistes d'amélioration :
 - Renforcer la formation des professionnels initiale et continue
 - Adapter les formations aux besoins des médecins généralistes et gynécologues
- Renforcer les liens interprofessionnels et le travail en réseau autour des couples
 - Augmenter la visibilité des annuaires pour faciliter l'orientation
 - Proposer des temps d'échanges autour de situation complexes